

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT - 74800****Séance du 19/06/2025****Nombre de Conseillers :****En exercice : 14****Présents : 11****Votants : 11****L'an deux mille vingt-cinq**

le : jeudi dix-neuf juin à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AVOUAC Boris, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 13/06/2025

PRESENTS : AVOUAC Boris, PERNET-MUGNIER Jean-Christophe, PUIS Xavier, PENHOUËT Anthony, LENEVEU Nicolas, POLLET Elodie (Arrivée à 19h24), MARECHAL Aurélie, HUBRECHT Laetitia, MIEUSSET Sonia, VEDRINE Marie, SAUTOUR Laure.**ABSENTS** : NOUASSRIA Eva, RIN Kévin, GRAF Thomas.

Monsieur LENEVEU Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2025 06 26 Apurement de la dette de la SARL AIBI INNOVATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une avance avait été versée à l'entreprise AIBI INNOVATION dans le cadre du projet de l'extension de l'école pour le lot n°5 – Menuiseries extérieurs d'un montant de 55 549.43€.

Peu de temps après, l'entreprise a fait faillite et l'avance n'a pas été remboursée à la commune.

Le service de gestion comptable de Bonneville a informé la commune de la décision du juge portant sur la clôture pour insuffisance d'actifs de l'entreprise AIBI INNOVATION, et sollicite l'adoption d'une délibération constatant l'effacement de la dette.

Vu la liste des pièces à présenter en non-valeur transmise par le service de gestion comptable de Bonneville,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec huit voix pour et trois abstentions :

- DECIDE l'effacement de dette de l'entreprise AIBI INNOVATION d'un montant de 55 549.43 €
- PRECISE l'inscription de ces dépenses à l'article 6542 du budget principal correspondant à des créances éteintes par décision de justice.
- CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.**Au registre suivent les signatures.****Monsieur Le Maire, Boris AVOUAC.****Le secrétaire, Nicolas LENEVEU.**